

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME DE RELANCE ÉCONOMIQUE (PROREC)

BULLETIN DES RÉALISATIONS DU PROREC RAPPORT D'ÉTAPE No 2

Ce bulletin des réalisations du PROREC présente un résumé du rapport d'étape No 2 qui fait suite au premier rapport bilan des réalisations du PROREC au 31 mai 2005. Il fait un rappel des objectifs du Programme et présente l'état d'avancement tant physique que financier des divers sous-programmes et projets en exécution.

En effet, après les événements politiques qui ont abouti au départ du gouvernement antérieur, le Gouvernement intérimaire comme chacun sait, a conduit avec succès un programme d'assainissement financier et de stabilisation macro-économique. Il s'agissait dès lors d'aller au-delà de la stabilisation macro-économique et de réorienter le Programme d'Investissement Public en fonction des orientations et des priorités définies dans le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) dans lequel les principales priorités s'articulent autour de quatre (4) grands axes, à savoir : assurer une meilleure gouvernance politique et promouvoir le dialogue national ; renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel ; favoriser la relance économique et améliorer l'accès aux services de base.

De façon globale, le PROREC présente un certain nombre de projets sectoriels qui sont directement fonction des orientations et des priorités définies dans le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) et est articulé autour des objectifs stratégiques suivants :

- Amélioration des infrastructures de base (routes, irrigation, hôpitaux, écoles) ;
- Promotion des activités économiques ayant des effets multiplicateurs significatifs ;
- Etablissement d'un environnement propre au développement du secteur privé.

Le programme est exécuté par différents Ministères à travers leurs coordonnateurs sectoriels respectifs qui font partie intégrante de la coordination générale du PROREC.

Les objectifs ont été atteints à 47.5% sur le plan physique des réalisations et 66.7% sur le plan financier des dépenses.

Les sous-programmes respectifs du PROREC accusent des états

d'avancement divers liés à la date de mise en œuvre des projets de chaque sous-programme. Ainsi, les pourcentages les plus élevés ont été obtenus par les sous-programmes dont les activités ont débuté depuis le mois de janvier 2005, bien avant le lancement officiel du PROREC. Il s'agit des sous-programmes d'Infrastructures de base : Routières, Agricoles et Sanitaires et du sous-programme d'Appui au Renforcement Institutionnel du MPCE, respectivement avec des taux de réalisation de 51.2%, 76% et 47.3% d'une part et d'autre part 43.1%.

La Coordination Générale du Programme de Relance Économique (PROREC), à partir des informations fournies dans les fiches de rapports d'état d'avancement physique et financier des projets transmis par les Coordinations Sectorielles des Ministères concernés, a produit ce rapport d'étape sur l'état d'avancement du programme et de ses composantes à savoir :

- Infrastructures de Base;
- Initiatives Locales;
- Initiatives Privées.

COMPOSANTES DU PROREC

Composante I

- Amélioration des Infrastructures de Base

Composante II

- Promotion des activités économiques à effets multiplicateurs significatifs

Composante III

- Appui à l'initiative privée

ATTENTES DU PROREC

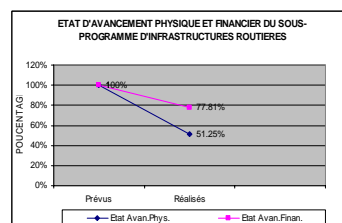
- la réhabilitation et construction d'axes routiers urbains et ruraux
- la création d'un certain nombre d'emplois
- l'irrigation et l'aménagement des bassins versants
- la réhabilitation et la construction d'infrastructures sanitaires
- la réalisation de micro projets générateurs de revenus
- l'élaboration de plans d'utilisation du sol pour une meilleure planification de l'espace ; et
- l'exécution de micro projets d'infrastructures municipales

Réalisations des sous-programmes et projets

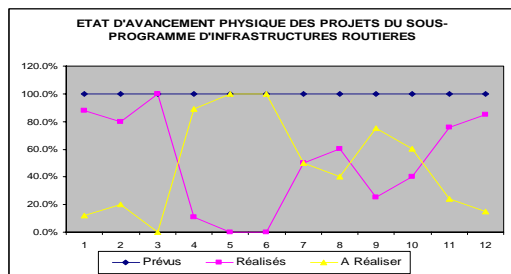
Infrastructures de Base

Le Sous-Programme d'Infrastructures Routières avec ses douze (12) projets accuse globalement en moyenne un état d'avancement physique de l'ordre de 51.25% et financier

de près de 78% comme le montre le graphique suivant :



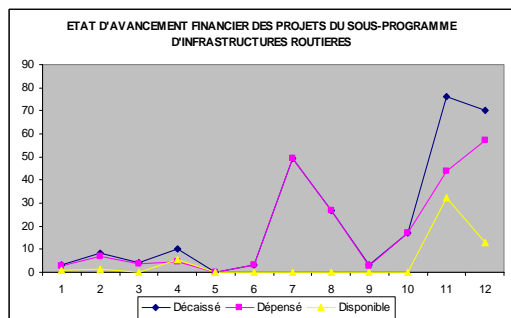
L'Etat d'Avancement Physique des douze (12) projets de ce sous-programme est présenté dans le graphique suivant où l'on constate qu'un projet a atteint 100% des résultats attendus, deux (2) n'ont pas encore démarré, quatre (4) ont donné des résultats se situant entre 11% et 50%, tandis que cinq (5) varient entre 60% et 88%.



Les douze (12) projets de ce sous-programme accusent en moyenne un état d'avancement financier de près de 78% avec des dépenses de l'ordre de 218.8 millions de gourdes par rapport aux montants décaissés qui s'élèvent à 272.1 millions de gourdes.

Les variations entre les projets peuvent être observées dans le graphique suivant avec pratiquement six (6) projets pour lesquels on observe que les montants décaissés en leur faveur, ont été complètement dépensés, un (1) projet qui n'a reçu aucun décaissement, tandis que cinq (5) autres peuvent encore compter sur certaines disponibilités financières pour leur exécution.

Le graphique suivant présente l'état d'avancement financier des projets du sous-programme d'Infrastructures Routières.

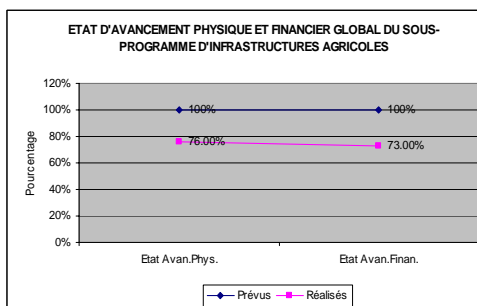


Infrastructures Agricoles

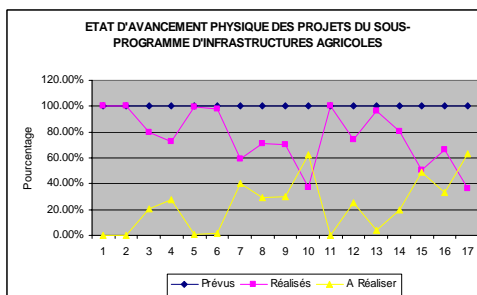
Dix sept (17) projets d'infrastructures agricoles ont été intégrés au PROREC au moment de son lancement et neuf (9) autres sont en train d'être exécutés depuis le mois de juillet, ce qui porte à 26 le nombre de projets de la composante Infrastructures Agricoles.

Le présent rapport ne couvre que les premiers 17 projets dont le graphique suivant montre l'état d'avancement physique et financier global. On constate que 17 projets ont été exécutés à 76% pour des dépenses de l'ordre de 73% soit 32,960.718.11 Gourdes sur un total de 47,124.867.00 Gourdes décaissées.

Les disponibilités budgétaires pour la finalisation de ces projets sont de l'ordre de 14,164.148.89 Gourdes.

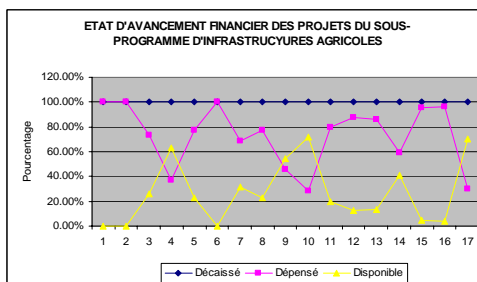


L'état d'avancement physique des 17 projets de la composante Infrastructures Agricoles peut être apprécié dans le graphique suivant qui révèle que six (6) d'entre eux ont atteint leurs objectifs dans une fourchette de 95% à 100%, six (6) autres ont atteint entre 70% et 80%, trois (3) se situent entre 50% et 67% et deux (2) n'ont atteint que près de 37% de leurs objectifs.



Le graphique suivant présente la situation du point de vue de l'état d'avancement financier de l'ensemble des 17 projets de la composante Infrastructures Agricoles.

Au total, cinq (5) projets ont réalisé leurs objectifs à 95%-100%, Sept (7) d'entre eux sont à 70%-90%, et cinq (5) se situent entre 30% et 60%.



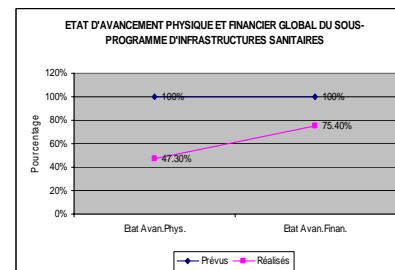
Infrastructures sanitaires

La composante Infrastructures Sanitaires comporte 16 projets de réhabilitation, d'aménagement et de construction de centres de santé et d'hôpitaux pour lesquels 19,035,515.00 de gourdes soit 97.6% des fonds décaissés (19,486,939.00 gourdes) ont été dépensés.

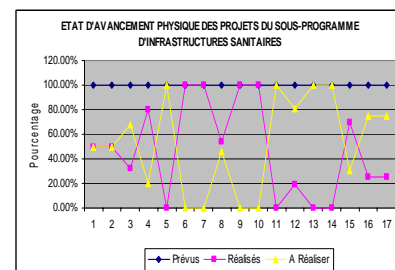
L'état d'avancement physique des 16 projets montre un

pourcentage d'avancement de 47.3%.

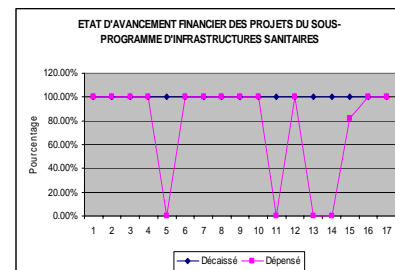
Le graphique suivant montre pour l'ensemble des 16 projets l'état d'avancement physique et financier global de la composante Infrastructures Sanitaires.



L'état d'avancement physique des différents projets d'infrastructures sanitaires est présenté dans le graphique suivant. Il montre que quatre (4) des 16 projets retenus, ont à 100% atteint les résultats attendus, 2 se situent entre 70% et 80%, trois (3) ont atteint entre 50% et 54% des objectifs, 3 se situent entre 25% et 32%, trois (3) se situent à 0% et un (1) est autour de 19% des objectifs.



Pour ce qui a trait à l'état d'avancement financier des 16 projets d'infrastructures sanitaires, le graphique suivant montre que 12 d'entre eux ont dépensé 100% des fonds mis à leur disposition, 3 des projets n'ont bénéficié d'aucun décaissement et un seul a pu réaliser ses activités à 82%.





INITIATIVES LOCALES

APPUI AUX MUNICIPALITES

Le sous-programme dont la coordination et la supervision de l'exécution sont à la charge du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales comporte 37 projets dont :

- 20 projets de drainage et d'assainissement ;
- 13 projets de réhabilitation de Systèmes d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) ;
- 3 projets de réhabilitation de routes tertiaires
- 1 projet d'étude de plans d'utilisation de sol de 35 communes.

Aucun de ces projets n'a encore démarré. On attend une décision finale du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.

Un montant de 47,325.500.00 gourdes provenant des fonds CFGDCT (Contribution au Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales) est programmé pour l'exécution de ces projets et réparti comme suit :

- Réhabilitation et Assainissement des Communes : 19,025.500.00 de Gourdes ;
- Réhabilitation de Systèmes d'eau potable : 12,000.000.00 de Gourdes ;
- Réhabilitation de routes tertiaires : 3,800.000.00 de Gourdes ;
- Etude de plans d'utilisation de sol de 35 communes : 12,500.000.00 de Gourdes.

APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Ce sous-programme dont la coordination et la supervision de l'exécution sont à la charge du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comporte 12 projets dont :

1. Implantation moulin à canne à Pignon;
2. Implantation moulin manioc à Ouanaminthe;
3. Appui à la production de sel marin à Jacquezi;
4. Appui au repeuplement Avin à Chansolme;
5. Appui à l'élevage Caprin;
6. Appui à l'élevage Avin;
7. Appui à la production d'Igname;
8. Appui à la production de Caprins;
9. Appui à la transformation du manioc;
10. Appui à la production de Poissons;
11. Appui à la transformation du manioc;
12. Implantation d'une Cassaverie à Gressier.

Les critères de sélection des projets retenus sont les suivants:

- Projets générateurs de revenus à Court Terme dès la remise de l'œuvre ;
- Projets susceptibles d'être exécutés dans un intervalle de temps très court (2 mois)

Il est à noter que les projets ont été identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes.

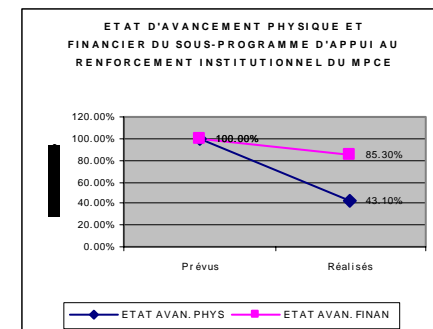
De plus, dans les projets qui seront financés certains documents ont été finalisés par les bénéficiaires eux-mêmes.

Aucun de ces projets n'a encore démarré. On attend une décision finale de transfert de fonds aux Directions Départementales du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe dont le compte a déjà été alimenté.

Un montant de 10,000.000.00 gourdes a été transféré au Ministère concerné pour les décaissements à effectuer en faveur de ces projets.

APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU MPCE

Ce sous-programme comporte 11 projets de renforcement des structures administratives et techniques du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. L'état d'avancement physique et financier global de ce sous-programme est présenté dans le graphique suivant lequel montre que les activités réalisées ont atteint 43.1% des prévisions et ont utilisé



85.3% des prévisions financières.

INTERVENTIONS SPECIFIQUES

Soutien aux Etudiants Finissants

Toujours dans le souci de créer plus d'emplois même temporaires et d'offrir aux jeunes étudiants finissants l'opportunité de réaliser des activités professionnelles, le Programme de Relance Economique a prévu une série de stages pratiques pour l'encadrement des étudiants finissants des diverses universités et écoles supérieures du pays dans les domaines de l'urbanisme, de la santé communautaire et de l'agriculture. Ce rapport ne fait état cependant que du soutien accordé aux étudiants dans les domaines de l'urbanisme sous la direction du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, dans la mesure où le Ministère de la Santé Publique et de la Population a opté pour l'utilisation des étudiants dans une campagne de vaccination des enfants de moins de cinq (5) ans pour laquelle on attend encore le dossier technique.

Monographie Urbaine des villes chef-lieux de communes du pays

Le Ministère des travaux Publics, Transports et Communications, assurera l'encadrement des étudiants dans l'élaboration de monographies des villes chefs-lieux des communes du pays. Il s'agira essentiellement de procéder à un inventaire du réseau d'agglomérations urbaines, des établissements publics et privés existants, des équipements socio-communautaires, et typologie des maisons dans chaque commune des dix (10) départements du pays. Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications a sélectionné 165 étudiants dans diverses universités et écoles supérieures y compris : Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti; Institut Supérieur Technique d'Haïti; GOC, Faculté des Sciences Appliquées; Université Quisqueya : Faculté Des Sciences de Génie et d'Architecture; Université Anacaona; Centre Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA).

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications sera assurée par les directeurs départementaux du dit Ministère et par certains professionnels du programme de maîtrise au Centre Technique de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA) .

Monographie agricole communale

L'encadrement du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural aux étudiants finissants pour la réalisation de la monographie agricole communale consiste dans la préparation du document technique du stage. Les étudiants devront réaliser l'inventaire des potentialités agricoles des communes accompagné d'un état des lieux et de recommandations pour l'amélioration de la production agricole. Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural a recruté 161 étudiants au niveau des universités et/ou des écoles supérieures suivantes : Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire; Université Notre Dame D'Haïti; Université Episcopale; Université Quisqueya; Université du roi du nord; Université de Limbé; Université Caraïbes; Université américaine.

Soutien aux Jeunes Chômeurs

Ce volet d'activités sera exécuté par l'Institut Haïtien de Statistique (IHSI) en vue de la mise à jour de l'inventaire des ressources et des potentialités des communes d'Haïti. Son objectif primordial est la création d'emplois pour les jeunes chômeurs à partir d'enquêtes de terrain qui seront effectués à travers les dix (10) départements du pays. La responsabilité du recrutement, de la sélection et paiement des salaires des quatre mille (4000) jeunes gens recrutés aux Directions Départementales du Ministère de l'Economie et des Finances sont distribués de la manière suivante à travers le pays :

1. Responsables communaux : 140
2. Superviseurs : 857
3. Enquêteurs : 2062
4. Guides : 941

Les données collectées seront analysées et traitées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique pour être ensuite publiées pour l'information du public en général et des nouveaux élus en particulier.

INITIATIVES PRIVEES

Promotion de l'emploi Productif

Dans le cadre de cette activité, la Coordination Générale du Programme de Relance Economique a traité 12 dossiers de projets qui ont été transmis au Coordonnateur du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme pour être introduits auprès du Fonds de Développement Industriel (FDI) pour analyse et financement éventuel (voir tableau 1 en annexe 1).

Subvention aux Associations et/ou Organisations à caractère social

Des subventions ne dépassant pas un certain montant seront accordées à 47 organisations et associations à caractère social dans les 10 départements du pays. Ceux-ci ont déjà soumis leur demande de subvention à la Coordination Générale du PROREC. (Voir Tableau 2 en annexe 1).

Les critères d'éligibilité pour l'octroi des subventions sont les suivants :

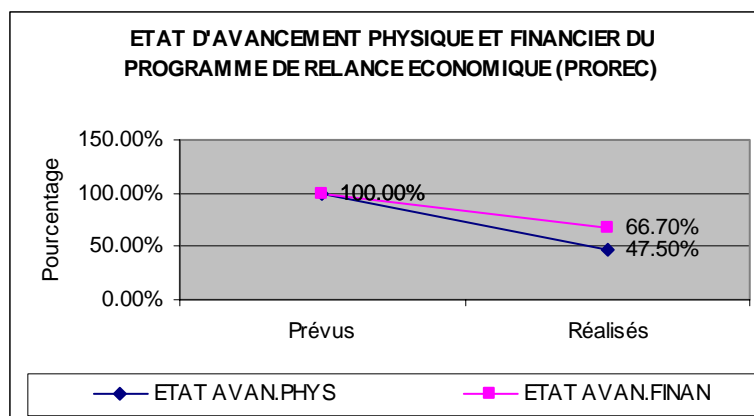
- Soumission des statuts, règlements internes, budget des 2 dernières années, attestation du Ministère des Affaires Sociales ;

- Lettre de non-objection de la Mairie de la Commune et certifiant le fonctionnement régulier de l'association ;
- 3 pro-formas des articles, matériels et équipement nécessaires à l'encadrement des groupes de jeunes (hommes/femmes/enfants/vieillards) démunis.
- Visite concluante du siège de l'association pour évaluer son fonctionnement et le type de services rendus à la communauté.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En conclusion on peut observer dans le graphique suivant l'état d'avancement physique et financier global du Programme de Relance Economique à trois mois de son lancement officiel. Les objectifs ont été atteints à 47.5% sur le plan physique des réalisations et 66.7% sur le plan financier des dépenses.

Les sous-programmes respectifs du PROREC accusent des états d'avancement divers. Comme on peut l'observer dans le graphique suivant, l'état d'avancement physique des sous-programmes est lié à la date de mise en œuvre des projets de chaque sous-programme. Ainsi, les pourcentages les plus élevés ont été obtenus par les sous-programmes dont les activités ont débuté depuis le mois de janvier 2005, bien avant le lancement officiel du PROREC. Il s'agit des sous-programmes d'Infrastructures de base : Routières, Agricoles et Sanitaires et du sous-programme d'Appui au Renforcement Institutionnel du MPCE, respectivement avec des taux de réalisation de 51.2%, 76% et 47.3% d'une part et d'autre part 43.1%.



Le Programme de Relance Economique (PROREC) dans son ensemble a bénéficié d'un décaissement global de 636,890,892.00 de gourdes de janvier à juillet 2005 soit 46.2% des prévisions budgétaires totales s'élevant à 1,377,825,500.00 de gourdes. La balance à décaisser au 30 septembre 2005 s'élève à 822.0 millions de gourdes dont la répartition par sous-programme est présentée dans le tableau suivant.

Sous-programmes	Aout	Septembre	Total
Infrastructures de Base	358.3	238.9	597.2
Initiatives Locales	76.8	33.0	109.8
Initiatives Privées	55.0	60.0	115.0
Total	490.1	331.9	822.0

: Les perspectives d'ici au 30 septembre, si les fonds programmés deviennent disponibles et dans la mesure où les coordinations sectorielles obtiennent plus d'autonomie, peuvent être considérées comme bonnes. En effet avec la mise en œuvre des nouveaux projets d'infrastructures agricoles du MARNDR, d'appui aux municipalités du MICT, d'appui aux initiatives locales du MPCE et de soutien aux étudiants (MTPTC/MARNDR/MSPP) et aux jeunes chômeurs du MEF/IHSI, il est évident que l'état d'avancement physique du Programme devra s'améliorer de manière significative.

D'autre part, l'appui aux associations/institutions à caractère social et aux jeunes entrepreneurs peut se révéler prometteur si les conditions d'éligibilité des 59 demandes d'aide sont remplies.